



## Stationnement du vehicule hors parking entreprise

Par **momo33**, le **24/11/2014 à 18:03**

bonjour. suis chauffeur routier et partant toute la semaine, mon employeur m impose de stationner mon vehicule personnel hors de l enceinte de la société. sachant qu a l exterieur il n y a aucun parking autre que des accotements. mon employeur a t il le droit de m imposer de garer mon véhicule en dehors de la société... merci d avance

Par **P.M.**, le **24/11/2014 à 18:09**

Bonjour,

On peut se poser la question autrement pour savoir si l'employeur est obligé de mettre à votre disposition une place sur le parking de l'entreprise en fonction des règles qui le régissent et si en vous en interdisant son accès, il ne crée pas une inégalité par rapport aux autres salariés, sans parler de discrimination...

Je vous conseillerais, s'il y en a dans l'entreprise, de vous rapprocher des Représentants du Personnel...